



Charge de reparation dans appartement loué

Par **dam10nat8**, le **10/02/2014** à **17:11**

Bonjour,

Suite à une fuite sur vanne d'arrêt d'eau générale avant compteur dans l'appartement loué par ma fille le syndic a envoyé un plombier qui a changé les joints d'étanchéité. Le syndic veut porter cette réparation à la charge de ma fille. Est-ce normal?

Cette fuite a engendré des dégâts dans l'appartement du dessous et la voisine a transmis un constat amiable pour que ma fille fasse le nécessaire auprès de son assurance. Celle-ci a répondu qu'elle n'était pas concernée par ce sinistre qui dépendait du syndic de l'immeuble et de son assurance.

Qui doit prendre en définitive la charge de cette réparation et du sinistre qui en découle?

D'avance merci pour votre réponse.

Sincères salutations,

A.